



LE SPÉCIALISTE DES ITINÉRAIRES DE LÉGENDE

LA VIA FRANCIGENA LUCCA - SIENNE



Une très belle semaine au cœur de la Toscane la plus classique, celle que l'on s'imagine et dans toute sa splendeur. Passages par les villes les plus connues telles que Lucca, San Gimignano ou Sienne, les vignobles du Chianti et les cyprès des "Crêtes Toscanes"



8 jours - 7 nuits - 6 jours de randonnée



JOUR 1 : LUCCA (alt : 19m)

Arrivée à Lucca dans l'après-midi. Visite libre de Lucca et ses nombreux édifices dont notamment la tour de Guinigi, le palais Bernadini, la cathédrale, l'église San Giovanni et San Frediano. Les deux places de San Michele et del Mercato valent également le détour. Cette magnifique ville est entourée de murs datant de la Renaissance. Dîner libre.

JOUR 2 : LUCCA – ALTOPASCIO (alt : 19m)

19 km

5h environ

faibles dénivelés



Vous cheminerez dans la campagne jusqu'à Altopascio. Vous passerez à Capannori où se trouvent deux églises datant du 7ème siècle. Altopascio est une agréable petite ville connue pour son pain et surtout pour son hospice construit en 1084, siège des Cavaliers du Tau, un ordre qui au Moyen age,

assistait les pèlerins qui arrivaient en piteux état après avoir traversé les vastes marécages qui entouraient la ville. Dîner et nuit à l'hôtel.

JOUR 3 : ALTOPASCIO -SAN MINIATO (alt : 140m)

26.5 km

6h30 environ

+230m / -200m



Dans la première partie du chemin, on parcourt un bref segment de pavage d'origine avant d'atteindre Ponte a Cappiano, pont couvert construit par les Médicis (XVI sec.). Après un chemin relativement plat le long de la rivière on atteint Fucecchio puis vous franchirez le fleuve de l'Arno, fleuve qui traverse la

ville de Florence. Ensuite, on commence à monter vers la colline qui abrite San Miniato Alto, charmante petite ville fortifiée aux beaux palais. Dîner et nuit à l'hôtel.



JOUR 4 : SAN MINIATO - GAMBASSI TERME (alt : 332m)

26.5 km

7H environ

+620m / -320m



Vous marcherez sur une route goudronnée pendant 6 km à la sortie de San Miniato mais ensuite vous marcherez sur des chemins de terre qui serpentent dans les premiers vignobles du Chianti. Environ à mi-chemin, Pieve di Coiano est une belle église en perpétuelle réfection. Peu avant d'arriver à Gambassi, vous découvrirez S. Maria a Chianni, une belle église à la façade assez particulière. Dîner et nuit en hôtel.

JOUR 5 : GAMBASSI TERME – SAN GIMIGNANO (alt : 324m)

13.5 km

3H30 environ

+400m / -400m



Une nature exceptionnelle vous attend après Gambassi Terme. San Gimignano, cité médiévale, inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO se trouvera sur votre chemin au bout de 13 kilomètres. Encerclée par ses fortifications, la ville a su mettre en valeur son patrimoine architectural. C'était un

important point de relais pour les pèlerins de la Via Francigena. En chemin prenez le temps de visiter la Pieve di Cellole, bel exemple d'architecture romane. Dîner libre et nuit à l'hôtel.

JOUR 6: SAN GIMIGNANO – MONTERIGGIONI (alt: 200m)

31 km

8H environ

+400m / -450m



Cette étape passe par Colle Val d'Elsa, vieille ville qui vaut le coup d'oeil avec ses nombreux palais Renaissance. En quittant Colle Val d'Elsa, vous randonnerez entre champs et bosquets avant d'arriver vers Strove qui abrite l'église San Martino après avoir franchi le pont sur l'Elsa. A Strove vous

pourrez visiter les murs de l'ancien poste militaire fortifié, le dernier fief de la résistance de Sienne face à Florence. Vous continuez ensuite votre marche jusqu'à l'arrivée à Monteriggioni. Dîner et nuit à l'hôtel.

Cette étape étant longue, il est possible de la raccourcir en prenant un bus à Strove (6 km de marche en moins).



JOUR 7 : MONTERIGGIONI - SIENNE (alt : 322 m)

19 km

5H environ

+400m / -400m



Sur cette étape, vous continuerez sur des chemins de terre qui suivent le tracé de la Via Appia. Vous traversez des villages, fermes et châteaux pour arriver à Sienne. Vous prendrez le temps de visiter son Duomo, sa Piazza del Campo, et les nombreux édifices dignes d'intérêt. Si vous visitez le Duomo (entrée payante) ne manquez pas la salle Piccolomini située à gauche en entrant où l'on peut admirer de superbes fresques de Pinturicchio. Les mosaïques du dallage sont aussi remarquables. Nuit à l'hôtel.

JOUR 8 : SIENNE

Fin de nos services après le petit déjeuner.



- Pieve a Chianni à Gambassi
- Les tours de San Gimignano
- Les murs d'enceinte ronds de Monteriggioni
- Piazza del Campo à Sienne

› DATES et TARIFS

Du 1 avril au 31 octobre. Itinéraire déconseillé en été.

Prix par personne : **1 040 €**

Supplément chambre individuelle : **+390 €**

Supplément un seul participant : **+220 €**

› LE PRIX COMPREND

- 4 nuits en demi-pension et 3 nuits chambre et petit-déjeuner,
- Le transfert des bagages (suivant la formule choisie),
- La mise à disposition du topo-guide (1 topo guide pour 1 à 4 personnes) ainsi que les traces GPX.



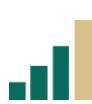
› LE PRIX NE COMPREND PAS

- 3 dîners (Lucca, San Gimignano et Sienne)
- Les boissons et dépenses personnelles
- Les transferts de votre domicile au point de rendez-vous et dispersion
- Le pique-nique de midi
- Les navettes ou taxis pour récupérer votre voiture ou pour raccourcir certaines étapes
- Les frais de parking
- Les assurances
- Les frais d'inscription (+15€/pers.), les frais d'envoi à l'étranger (+20€/dossier) ainsi que les frais de traitement prioritaire pour toute inscription à J-15 (+45€/dossier)
- La taxe de séjour, à régler sur place.

› ACCUEIL / DISPERSION

L'accueil a lieu au premier hôtel, la veille de votre premier jour de marche.

Votre séjour se termine le lendemain matin de votre dernier jour de randonnée, après le petit déjeuner.

 **Niveau 3** En moyenne, marche de 6 à 8h par jour sur des chemins ou sentiers pouvant présenter un dénivelé positif cumulé de +600 à +800m.

› HEBERGEMENTS

Hôtels 2** et 3***, auberge et chambres d'hôtes. Il se peut que la douche et les WC se trouvent sur le palier ou à l'étage dans certains hébergements.

En Italie, les chambres individuelles sont généralement composées d'un lit simple (largeur 90cm), ou exceptionnellement d'un grand lit double habituellement utilisé pour 2 personnes. Nous privilégions, pour chaque demande, les chambres à grand lit, lorsque cela est possible. Si vous exigez un grand lit double, la



demande doit être faite à la réservation, et est soumise à disponibilité (un supplément peut s'appliquer).

ATTENTION : Les chambres ne seront disponibles qu'à partir de 16 H.

Lorsque 2 hébergements sont complets, nous sommes contraints de vous faire passer 2 nuits au même hébergement et d'organiser un transfert (ce qui ne change en rien le contenu de votre randonnée) ; ces précisions vous seront indiquées sur votre confirmation de réservation si le cas se produit. **Un supplément peut vous être demandé.**

Information :

Disparues depuis bien longtemps, des petites bêtes (6 mm) appelées « punaises de lit », ont refait leur apparition dans de nombreuses régions de France, à la campagne comme en ville ou dans les capitales européennes. Certains hébergements situés sur des itinéraires de randonnées, en montagne comme en bord de mer en font les frais. Elles sont apportées par les voyageurs qui les véhiculent à leur insu dans leurs sacs à dos, leur valise ou sur leurs vêtements... Cela n'a rien à voir avec l'hygiène. Certains hébergements en ville hors chemins de randonnées subissent ce phénomène. Ces punaises piquent comme des puces ou des moustiques, pendant le sommeil et dans certains cas peuvent provoquer des allergies. En prévention de ces piqûres, une association a choisi un insecticide respectueux de l'environnement et de la santé avec une formule à base de pyrèthre naturel et d'huiles aromatiques, 100% naturel et labellisé Eco-Cert. Nous vous conseillons donc de protéger votre bagage et vos vêtements dès le début du voyage avec un spray. Ce petit contenant pas trop lourd (120 ml) est mis en vente sur certains chemins chez certains hébergeurs ou dans des pharmacies. Ce spray est à pulvériser essentiellement sur l'intérieur et l'extérieur de l'ensemble du bagage et sur le contenu. Vous pouvez également demander conseil auprès de votre pharmacien qui pourra vous proposer d'autres produits alternatifs.

Vente en ligne : [Comment éviter d'avoir des punaises de lit lors du pèlerinage de Compostelle \(lescheminsverscompostelle.fr\)](http://Comment%20éviter%20d'avoir%20des%20punaises%20de%20lit%20lors%20du%20pèlerinage%20de%20Compostelle%20(lescheminsverscompostelle.fr))

[CLAKO punaises & CLAKO Tiques - Clako Punaises \(clako-punaises.com\)](http://CLAKO%20punaises%20&%20CLAKO%20Tiques%20-%20Clako%20Punaises%20(clako-punaises.com))

› RESTAURATION



Les dîners sont en général servis à partir de 19h30. La plupart des hôtels peuvent préparer des pique-niques, mais il est moins couteux d'acheter votre repas dans les magasins d'alimentation qui sont nombreux sur le chemin. Dans le jour par jour, nous signalons les rares occasions où cela est difficile.

› TRANSPORT DES BAGAGES

Vos bagages seront transportés entre chaque étape.

ATTENTION :

Nous vous demandons de déposer votre bagage dans le hall de chaque hébergement le matin à 8 H et de ne prévoir IMPERATIVEMENT QU'UN SEUL BAGAGE PAR PERSONNE NE DEPASSANT PAS 15KG ; au-delà de ce nombre (1 sac) et de ce poids (15 kg), le transporteur pourra vous facturer, en fin de randonnée, un supplément ou refuser catégoriquement de transporter votre bagage s'il est trop encombrant. Ne prenez pas de valise mais un sac de voyage solide.

Nous vous invitons à vous munir d'un petit sac à dos pour transporter vos effets personnels de la journée.

Si vous faites partie d'un groupe, nous vous demandons d'indiquer sur vos étiquettes valises le NOM de la personne responsable de ce groupe (personne qui a réservé la randonnée).

ACCES



Gare d'arrivée : Lucca

Gare de départ : Sienne

› DOSSIER DE VOYAGE

Pour effectuer cette randonnée, nous vous enverrons, au versement du solde, le topo guide de la Via Francigena (1 topo guide pour 1 à 4 personnes), la liste des hébergements dans lesquels vous séjournerez et les étiquettes bagages.



Si vous souhaitez un dossier de voyage supplémentaire, il vous sera facturé 20€/dossier.

› LISTE DES AFFAIRES À EMPORTER

L'ensemble de vos affaires doit être réparti dans deux sacs :

- 1 sac à dos 30/40 litres à bretelles larges et armature souple réglable pour les vivres de la journée, la gourde, un vêtement de pluie, l'appareil photos ...
- 1 sac de voyage souple de 80 à 100 litres pour les affaires de tout le séjour (attention, il ne doit pas dépasser 13 kg).

Equipement de base

- une paire de chaussures de marche « moyenne montagne » (attention aux chaussures neuves à éviter)
- une paire de bâtons de marche, conseillés mais pas indispensable
- lunettes, crème solaire et chapeau pour le soleil
- une petite pharmacie individuelle (désinfectant et pansements, crème protectrice pour les lèvres, bandes adhésives contre les ampoules, double peau type Compeed, vos médicaments habituels,etc.)
- une trousse de toilette
- short et/ou jupe
- pull ou veste polaire
- tee-shirts ou chemises légères
- une veste imperméable (type Goretex)
- un sur-pantalon imperméable
- cape de pluie ou poncho (qui protègera aussi le sac à dos)
- des chaussures légères pour le soir
- tenue de rechange confortable pour le soir
- un maillot de bain et une petite serviette de bain
- une ou deux gourdes : il est important de boire 1.5 à 2L d'eau par jour
- un couteau
- une lampe de poche ou frontale (facultatif)
- une paire de jumelle (facultatif)
- mouchoirs, papier hygiénique
- une aiguille, un peu de fil et une ou deux épingle de sûreté
- gel hydroalcoolique



INFORMATIONS TOURISTIQUES

La Via Francigena était au Moyen Age une importante voie de communication à l'ère où le contrôle du territoire Italien était disputé. Sur ce chemin ont défilé de nombreuses personnes et marchandises mais a également permis la transmission d'idées et de connaissances à travers l'Europe.

Cependant, la Via Francigena « Voie qui provient de France » anciennement Via di Monte Bardone fut rebaptisée par son nom actuel lors de la domination des Francs. Durant cette période la Via Francigena devint la principale voie de communication entre l'Europe du Nord et du Sud.

Cette voie est aussi rapidement devenue importante pour la pratique du pèlerinage. En effet, c'est cette voie que les Européens du Nord empruntaient pour se rendre à Rome mais c'est aussi la voie qu'empruntaient les pèlerins italiens pour se rendre à Santiago de Compostelle.

Aujourd'hui, c'est principalement grâce à Sigerico que la Via Francigena a pu être « reconstruite ». En effet, ce pèlerin et abbé a effectué cette randonnée en 990 et après avoir été nommé archevêque de Canterbury par le Pape Jean XV, Sigerico a écrit les noms des endroits où il s'est arrêté. Ces écrits sont de nos jours la principale source d'informations que l'on possède sur la Via Francigena.

La Via Francigena a été nommée Itinéraire Culturel Européen par le Conseil de l'Europe.

La Credenziale :

Ce document, dans la tradition du pèlerinage vers Compostelle, est une accréditation délivrée à celui qui accomplit le pèlerinage avec une motivation spirituelle. Invitation à la rencontre de l'hôte, elle le recommande auprès de tous ceux qu'il croisera le long de son périple.

Un tampon, obligatoire à chaque étape, apposé par le prêtre, la mairie, l'office de tourisme ou l'hébergeur, atteste du passage.

› TOURISME RESPONSABLE



Dans un monde en constant développement, il peut être pertinent de prendre son temps et de se recentrer sur l'essentiel. La randonnée est une activité proche de la nature et du local, qui invite à la réflexion. Aujourd'hui, le tourisme responsable s'implante dans le paysage, portant des valeurs essentielles pour le monde de demain. La Pèlerine s'engage dans cette démarche en vous rappelant quelques points à garder à l'esprit lors votre séjour de randonnée :

- **Préparez-vous et prévoyez**
 - Informez-vous sur les particularités du lieu visité, la culture, les traditions et respectez la réglementation en vigueur.
 - Explorez en petits groupes de 4 à 6 personnes.
 - Emportez avec vous de l'eau et des collations en quantité suffisante.
 - Evitez les périodes de haute fréquentation
- **Laissez intact ce que vous trouvez**
 - Laissez les pierres, plantes et tout objet naturel, historique ou culturel sur place et dans leur état naturel
- **Respectez la vie sauvage**
 - Observez la faune à distance. Ne suivez pas et n'approchez pas les animaux sauvages.
 - Abstenez-vous toujours de nourrir les animaux sauvages
- **Restez sur les sentiers**
 - Utilisez les sentiers aménagés existants
 - Marchez en file indienne au milieu du sentier, même s'il est boueux ou mouillé
- **Minimisez vos déchets & Gérez-les de façon responsable**
 - Favorisez les contenants réutilisables
 - Rapportez vos restes et déchets de manière à éliminer les traces de votre passage
- **Respectez les autres usagers**
 - Soyez respectueux des autres visiteurs et soucieux de la qualité de leur expérience
 - Soyez courtois. Laissez le passage aux autres sur le sentier

› ASSURANCES



Nos assurances, **Contrat Tranquilité Carte Bancaire** et **Contrat Tranquilité** sont individuelles et facultatives. Il vous appartient avant ou au cours de votre voyage de contacter personnellement l'assureur qui vous garantit pour votre voyage pour déclencher l'assurance. La prime d'assurance, les frais de visa, les frais d'inscription ne sont remboursables ni par La Pèlerine ni par l'assureur. Pour connaître les modalités contractuelles exactes, en particulier le périmètre des garanties, franchises et exclusions, nous vous recommandons de lire attentivement les conditions contractuelles complètes ainsi que les documents d'informations produits accessibles sur demande auprès de La Pèlerine ou sur le site www.lapelerine.com rubrique « Conditions de Vente ». Un exemplaire du contrat, détaillant les garanties souscrites et la procédure à suivre, vous sera adressé en même temps que la confirmation de votre inscription, ou sur simple demande.

Les assurances proposées doivent être souscrites au moment de l'inscription ou dans les 48h après l'inscription au voyage.

La souscription à nos assurances est accessible à tous, quel que soit votre pays de résidence.

Le contrat Tranquillité (assurance Assistance/Rapatriement, assurance annulation et interruption de séjour) est facturé 4.15 % du prix total du voyage.

Le contrat Tranquillité CB (Les garanties et plafonds viendront en complément de ceux de votre carte Visa Premier, Infinite, Master Card Gold, Platinum, après refus de celle-ci) est facturé 3.15% du prix total du voyage.

En cas d'annulation de votre part, des frais d'annulation seront retenus.

Le montant des frais dépend de la date d'annulation :

- 1) plus de 31 jours avant le départ : 15% du montant du voyage.
- 2) entre 30 jours et 21 jours avant le départ : 30% du montant du voyage.
- 3) entre 20 jours et 14 jours avant le départ : 55% du montant du voyage.
- 4) entre 13 jours et le jour du départ : 75% du montant du voyage.

➤ En cas d'annulation de la personne avec laquelle vous deviez partager la chambre, le supplément chambre individuelle vous sera facturé. Celui-ci vous sera



ensuite remboursé par l'assurance à condition que son supplément soit inférieur au frais d'annulation.

Pour une annulation avant le départ, contactez La Pèlerine au +33 (0)4 71 74 47 40, qui se chargera des procédures.

Durant le séjour, avant toute démarche, contactez **ASSISTANCE MUTUAIDE** au +33 (0)1 45 16 43 47 (si vous avez souscrit au contrat assistance plus) ou **SERVICE SINISTRE ASSURANCE** au +33 (0)5 32 09 21 81 (si vous avez souscrit au contrat sérénité).

Si vous avez des questions sur votre contrat, vous pouvez contacter la Hot Line au **05 32 09 21 81**.

La non-présentation le jour du départ ou abandon en cours de séjour non justifiés, ne donne droit à aucun remboursement.

Un exemplaire du contrat, détaillant les garanties souscrites et la procédure à suivre, vous sera adressé en même temps que la confirmation de votre inscription, ou sur simple demande.

MODIFICATION DE RESERVATION :

ATTENTION !

Des frais de dossier (50 €) seront retenus pour tout changement sur la réservation déjà effectuée (type de chambre, date de départ, nombre de personnes...).

Les réservations éventuelles de nuits supplémentaires en début ou en fin de randonnée doivent se faire obligatoirement à l'inscription et être spécifiées sur le bulletin de réservation. Une fois les dossiers confirmés, ces réservations devront se faire directement auprès de l'hébergement concerné et être payées sur place.



Si nous n'avons pas répondu à toutes vos questions,
- appelez-nous au +33 (0)4 71 74 47 40 -

